



## **CAHIER DES CHARGES – PROJET COCKPIT**

**Pour l'élaboration d'une méthodologie  
de conduite de projets au service de  
l'activité du GIP ANLCI**

## **Il est préalablement rappelé ce qui suit :**

L'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) est un groupement d'intérêt public placé sous la tutelle du ministère du Travail. Ce GIP interministériel réunit les acteurs – ministère, OPCO, instances représentatives de la société civile, pour organiser, animer et coordonner la politique de prévention et de lutte contre l'illettrisme sur tout le territoire, autour de trois missions principales :

- La mesure de l'illettrisme : une enquête est réalisée en partenariat avec l'INSEE pour mesurer le l'illettrisme, qui touche 2,5 millions de personnes âgées de 18 à 65 ans.
- La coordination de l'action : l'ANLCI anime un réseau de chargés de mission coordonnateurs régionaux et de centres ressources illettrisme implantés sur le territoire (métropole et outre-mer). Elle coordonne les actions de prévention et de lutte contre l'illettrisme pour faciliter les synergies entre acteurs et favoriser les dynamiques partenariales de proximité.
- L'outillage : l'ANLCI ne dispose pas de crédits d'intervention, mais accompagne les acteurs pour construire avec eux les outils pertinents dont ils ont besoin pour faciliter la prise en charge et l'accompagnement des personnes en situation d'illettrisme.

Les orientations stratégiques du GIP sont formalisées dans un programme d'activités pluriannuel approuvé par son assemblée générale. Ce document sert de référence et de point d'appui pour identifier et mettre en œuvre les activités et les projets de l'ANLCI.

### *Organisation territoriale de l'ANLCI :*

Pour organiser son action, l'ANLCI s'appuie :

- Sur la direction du GIP composée sur directeur général et du directeur-adjoint ;
- Sur une équipe nationale dotée de 7 chargés de mission coordonnateurs nationaux – référents thématiques ;
- Sur une équipe régionale dotée de chargés de mission coordonnateurs régionaux, dont une partie est en cours de recrutement, soit un effectif de 18 ETP au terme du processus de recrutement. Ces collaborateurs sont en général positionnés au sein des SGAR.

L'ANLCI s'appuie également sur des instances internes animées par la direction pour réguler son activité :

- Les comités de coordinateurs nationaux, qui se réunissent deux fois par mois
- Les comités de coordinateurs régionaux, qui se réunissent deux fois par mois
- Un comité mission agence, qui se réunit une fois par mois.

En 2021, l'organisation interne de l'ANLCI et ses effectifs vont sensiblement évoluer. Afin de gagner en efficacité, l'ANLCI souhaite se doter d'une démarche et d'outils pour la conduite de ses projets. Pour cela, l'ANLCI a créé un projet intitulé COCKPIT. Piloté par deux cheffes de projet, COCKPIT doit aboutir à la formalisation et la mise en œuvre opérationnelle d'une démarche projets efficace au sein du GIP. Les travaux de COCKPIT ont été lancés en mars 2021 : les orientations, le calendrier, et le contenu du projet ont été identifiés et validés par la direction. L'ANLCI souhaite se faire accompagner sur le volet Elaboration et prise en main de la méthodologie et des outils de conduite de projet.

**Le présent appel à projets a donc pour objectif de sélectionner un prestataire qui sera chargé de concevoir une méthodologie de conduite de projets en adéquation avec la réalité des activités du GIP et de son organisation.**

## Description de la commande et contenus

L'ANLCI recherche un prestataire en capacité de l'accompagner dans l'élaboration d'une méthodologie de conduite de projets et de ses outils, dans le cadre défini et à travers la réalisation des activités précisées ci-après.

### 1. Objectifs du projet COCKPIT

---

COCKPIT doit permettre à l'ANLCI de mieux organiser et piloter son activité. Elle s'inscrit dans une vraie conduite du changement et doit permettre à l'ANLCI un changement de culture et de pratiques professionnelles à travers des mécanismes de conduite de projets mieux organisés et ancrés durablement dans les pratiques de chacun.

La méthodologie construite par le prestataire doit permettre aux collaborateurs de mieux travailler ensemble avec des activités et projets davantage structurés pour que chacun puisse s'y retrouver et ait une visibilité complète des projets en cours. La méthodologie et les outils sont aussi des supports d'aide à la décision : ils doivent permettre à la direction du GIP d'avoir une vision d'ensemble de l'activité et des projets portés par chacun.

### 2. Calendrier prévisionnel du projet COCKPIT

---

Les besoins et attentes de la direction et des collaborateurs sur le pilotage et la conduite de projets ont été identifiés lors d'une journée de travail collective au mois de mars. Un calendrier prévisionnel a ainsi pu être élaboré.

Un déroulement et un calendrier en 6 étapes :

- 1) Mars-avril 2021 : formaliser un corpus de connaissances sur le management de projet (réalisé par l'ANLCI)
- 2) Mai à juillet 2021 : construire une méthodologie commune de conduite de projets avec des outils partagés
- 3) Juillet 2021 : phase de test par quelques collaborateurs, recueil des premiers retours sur usages
- 4) Septembre 2021 : formation de l'ensemble des collaborateurs à la prise en main de la méthodologie de conduite de projets et de ses outils
- 5) Octobre : première utilisation par les collaborateurs – seconde phase de test – réajustements à la marge
- 6) 1<sup>er</sup> janvier 2022 : fonctionnement opérationnel

### 3. Champ d'action relatif à la prestation

---

L'ANLCI pilote et met en œuvre une politique de service public. Son organisation est complexe et implique un grand nombre d'acteurs et partenaires aux horizons divers (ministères, administrations, organismes privés, associations, ...). Cette diversité de reflète dans les activités et projets portés par le GIP : projets pluriannuel impliquant plusieurs territoires et/ou plusieurs partenaires, projets portés uniquement par l'ANLCI et ses membres, projets portés par un tiers auxquels l'ANLCI est associé. Un travail interne de cartographie est en cours ayant pour objectif de dresser une typologie de projets portés et conduits par l'ANLCI.

La méthodologie de conduite de projets et ses outils formalisés par le prestataire devront donc veiller à prendre en compte cette caractéristique, en proposant une démarche souple, réaliste et adaptable à la taille ou la nature du projet concerné.

*Articulation avec le projet HERMES :*

Dans le cadre de sa réorganisation interne, l'ANLCI conduit un projet HERMES visant à renforcer et améliorer ses processus de communication interne et d'activités transversales. Le prestataire devra veiller, avec l'appui des deux cheffes de projets COCKPIT, à articuler la méthodologie de conduite de projet proposée aux travaux de ce groupe, en particulier sur le volet lié à la structuration et à la standardisation des documents projets (organisation des documents et arborescence du serveur interne partagé aux collaborateurs de l'ANLCI).

#### **4. Les activités à réaliser par le prestataire**

---

Il est attendu du prestataire qu'il réalise les activités ci-après :

1. Préparation : élaboration avec les deux cheffes de projets COCKPIT des éléments fondamentaux à intégrer dans la démarche de conduite de projets
2. Création d'une méthodologie de conduite de projets et de ses outils propres à l'ANLCI
3. Proposition d'une méthode de test pour faciliter les recueils des premiers retours sur usages
4. Animation d'une ou plusieurs sessions de formation pour l'ensemble des collaborateurs de l'ANLCI (30 personnes) à la prise en main de la démarche
5. Elaboration d'un kit type mode d'emploi ou vademecum permettant à chacun, notamment aux nouveaux collaborateurs, de s'approprier facilement la méthodologie de conduite de projets et ses outils.

#### **5. Déroulement de l'appel d'offres**

Cet appel d'offres restreint est diffusé le 3 mai par l'ANLCI. **Le dernier délai de soumission de propositions de prestations est le 17 mai 2021.**

Les propositions seront classées selon l'analyse des éléments de dossier et des critères définis ci-dessous. Une éventuelle réunion téléphonique complémentaire sera proposée par l'ANLCI aux meilleures propositions ayant satisfait aux critères de sélection avant de retenir l'un des prestataires candidats.

#### **6. Éléments à introduire dans la proposition de prestation :**

La proposition de prestation à soumettre devra comporter à minima les éléments suivants :

1. Une brève introduction soulignant les principaux éléments-clés ayant retenu l'attention du postulant au regard des objectifs attendus du projet COCKPIT et de la mission du prestataire.
2. Une présentation de la démarche méthodologique proposée permettant de faciliter la conduite du projet, en détaillant notamment les éléments de contenus de la méthodologie de conduite de projets qui sera proposée.
3. Une proposition financière détaillée
4. En annexe, des productions et/ou outils notamment numériques développés sur la thématique du management et de la conduite de projets, en particulier auprès d'organisations publiques ou de structures porteuses d'une mission de service public.
5. Un CV mis à jour.

## 7. Principaux critères de sélection du prestataire

---

Les propositions seront appréciées selon les principaux critères suivants :

- L'expérience, les réalisations similaires et les références
- Les éléments présentés dans la proposition, notamment ceux attendus dans l'article 4.

## 8. Pour répondre à cet appel d'offres

---

Les candidatures au présent appel d'offres sont à adresser par courriel **au plus tard le 17 mai 2021** à Anais BOROWIAK ([anais.borowiak@anlci.gouv.fr](mailto:anais.borowiak@anlci.gouv.fr)) et Armelle DELAMPLE ([armelle.delample@anlci.gouv.fr](mailto:armelle.delample@anlci.gouv.fr)), cheffes de projet COCKPIT.

Les propositions reçues après cette date ne seront pas retenues.